

Intitulé du projet : **filière viti-vinicole**

Porteur de projet : **association Vignes et Vignerons du Trièves**

Contexte et descriptif du projet :

Le projet concerne le développement d'une micro filière viti-vinicole sur le territoire du Trièves.

L'objectif principal de l'association Vignes et Vignerons du Trièves (VVT), créée en 2008 et qui porte le projet, est de maintenir la surface viticole du territoire en fédérant les acteurs autour d'un projet coopératif et collaboratif. Le constat fait en 2007 montre qu'environ 8 ha de vignes, exclusivement en droits familiaux, existaient encore sur le territoire et que, si rien n'était fait, il ne resterait plus rien à l'horizon 2008. Pour information, en 1850 une surface de 300 ha était présente et en 1930 de 125 ha.

Même si le Trièves n'a jamais été reconnu comme territoire de viticulture, cette culture représente un véritable patrimoine paysan, tant sur le plan culturel qu'humain, ainsi qu'une véritable opportunité de développement économique. Les principaux faits qui conduiraient à la disparition de la vigne sur le Trièves sont :

- Aucune surface identifiée comme commerciale présente sur le territoire,
- La non transformation administrative possible des vignes familiales à d'autres personnes,
- Aucun vigneron professionnel installé,
- L'impossibilité de commercialiser des vins existants sur le Trièves

10 ans après la création de l'association VVT, au regard du travail effectué, de la surface repositionnée et des vigneron installés, les objectifs 2008 sont consolidés.

En 2017, nous sommes à une période charnière pour lancer et pérenniser une micro filière viti-vinicole sur le territoire. L'association VVT s'est positionnée pour assurer la mise en œuvre de cette filière de manière coopérative et solidaire. Dans ce cadre, il a été nécessaire d'assurer les engagements sur l'aspect viticulture pour 2015, 2016 et 2017 :

- Assurer les plantations de vignes pour 2015,2016 (1.4 ha)
- Transformer les vignes expérimentales de l'association en vignes commerciales pour ensuite les basculer sur les vigneron existants, cette démarche permettant de consolider leurs exploitations

Dans le même temps, VVT a repris l'activité de transformation dans un cadre coopératif afin de consolider la création de la micro filière viticole ; l'association assurera l'accompagnement et l'appui aux vigneron qui se sont installés mais également les vigneron familiaux, ce qui contribuera aussi à maintenir les liens inter générationnels, la démarche solidaire engagée et la sauvegarde patrimoniale. Les objectifs pour lancer la filière :

- Permettre la création et l'élaboration des vins du Trièves par la vinification des raisins pour le compte des vigneron professionnels
- Permettre aux vigneron familiaux de vinifier leur raisin, leur proposer services et conseils
- Elaborer des outils mutualisés de communication, promotion et commercialisation des vins.

L'association VVT a mené un travail important avec la plantation de vignes expérimentales depuis une dizaine d'année, pour valider le projet de filière avec les vigneron impliqués (5 professionnels, et 11 familiaux). L'expérimentation, validée en avril 2017 a conduit à poursuivre et développer le projet sur le territoire. A noter qu'un travail de concertation avec les élus locaux et des instances viti vinicoles a également été mené (France Agrimer, IFV, Centre d'ampélographie alpine Pierre Ballet, service des douanes)

Concernant la viabilité du projet, une étude prévisionnelle de l'ensemble de la filière a été conduite, via VVT, ce qui a conduit à définir collectivement une viabilité économique à moyen terme (2020, correspondant à l'entrée en production de l'ensemble des vignes)

Les résultats attendus les 3 premières années :

- Disposer d'une structure viable et pérenne qui associe et fédère vignerons familiaux et professionnels
- Diffuser le vin en Trièves avec l'ambition de participer à l'attrait et au développement économique du territoire
- Créer des emplois directs au sein de l'association

Quelques chiffres sur la production :

En 2017, 5 vigneron installés sur le Trièves. Les délais entre plantations et 1^{ère} vinification permettent d'envisager une activité plus soutenue des vignerons d'ici 2 à 3 ans

Pour mémoire, en 2013, le 1^{er} vigneron professionnel a vinifié 600 litres de vin et en 2014, 1 050 litres malgré une mauvaise année de production. En 2017, le vin produit par les vignerons professionnel devrait atteindre 40 hl environ. En 2013, les propriétaires de vignes familiales ont produit 13 hl et 20 hl en 2016.

Les outils utilisés pour atteindre ces objectifs sont :

- Un local, des matériels de vinification et de stockage situés à Prébois
- Une réseau d'ampélographie (science et étude de la vigne) autour de la démarche des cépages anciens
- Une démarche de diffusion et de vente de produits à développer avec les vignerons

A partir de 2019/2020, à l'issue des actions engagées, l'association et les acteurs qui l'accompagnent, devraient être positionnés sur un modèle économique viable, sur les objectifs fondamentaux suivants :

- La valorisation économique de la filière
- La mise à disposition d'un outil performant pour la transformation
- La communication et la valorisation des produits
- L'animation de la vie du territoire.

Le Projet aura réussi si :

- La structure associative est pérenne et viable au bout de 3 années
- Des emplois directs sont créés au sein de l'association
- Les vins sont commercialisés et diffusés sur le territoire du Trièves et sont aussi reconnus au-delà
- La filière est valorisée économiquement

Cohérence du projet avec la stratégie et la fiche action n°2 (circuits courts)

Le projet permet de répondre aux besoins du territoire :

- Restructuration et maintien du patrimoine paysager viticole qui a existé sur le territoire,
- Opportunité d'un développement économique sur une filière inexistante sur le territoire,
- Mobilisation des acteurs du territoire : viticulteurs, filière œnotouristique,
- Repositionnement de cépages anciens et oubliés sur le territoire

Par rapport à la stratégie LEADER et à la fiche action n°2, le projet permet :

- La création d'une filière viticole sur le territoire en circuits courts et de proximité, sa structuration autour d'acteurs du territoire
- L'organisation en réseau d'agriculteurs ayant la même production et la formalisation des relations entre les différents maillons production-transformation-commercialisation
- Le maintien et la création d'emplois
- La mise en place d'une activité non délocalisable, limitant notamment les déplacements (circuits courts)

Par ailleurs, le projet permet le repositionnement de surfaces agricoles inexploitées et restructure le paysage viticole, ce qui participe également à conforter l'image du territoire et à porter cette image au-delà.

Élément sur l'impact territorial du projet

Impacts économiques :

- création d'emplois : la filière dégage de l'activité économique directe (vignerons) et indirecte (emplois salariés)
- création d'un emploi partagé via LEADER (accompagnement des vignerons)

Impacts sociaux :

La démarche en elle-même porte un esprit coopératif et collaboratif avec l'ensemble des acteurs de la filière. Elle permet également de générer du lien social sur le territoire.

Impacts environnementaux :

- maintien et entretien des paysages emblématiques du Trièves
- installation en « bio » de l'ensemble des vignerons professionnels
- biodiversité : sauvegarde et réintroduction d'espèces anciennes et oubliées

Éléments sur les aspects innovants du projet

L'innovation de la démarche réside dans plusieurs caractères déterminants :

- Créer une filière économique et coopérative autour de la viticulture qui n'a jamais existé sur le territoire
- Relancer et valider la culture d'un cépage unique et autochtone du Trièves (réintroduction du cépage « onchette » qui avait été complètement oublié
- S'appuyer sur des cépages anciens et oubliés pour disposer d'une particularité attrayante (niche) : réintroduction à 800 m d'altitude de cépages anciens
- Innovation sociale à travers l'organisation structurelle de la filière via l'association VVT (système collaboratif et coopératif) ; les viticulteurs sont partie prenante du projet et sont administrateurs du conseil d'administration.

Éléments sur le partenariat et la gouvernance

L'ensemble des vignerons (une quinzaine de personnes) est concerné et actif dans le projet

Les adhérents de l'association sont environ 150









La communauté de communes du Trièves et les communes (Roissard, Mens, Prébois, Avignonet) sont partie prenante du projet

Les partenaires institutionnels (services des douanes, France Agrimer, Ecocert et autres organismes de certification bio) sont également associés

Des partenaires techniques (INRA, centre ampélographique, syndicat des vignes de l'Isère) sont également impliqués

Indicateurs de réalisation de l'action

Montant FEADER demandé **45 440 €**

FA 1		190 000 €
FA 2		455 000 €
FA 3		196 000 €
FA 4		105 000 €
FA 5		390 000 €
FA 6		50 000 €
FA 7		415 000 €
LEADER		1 801 000 €

Plan de Financement

Taux d'aide publique appliquée : **80 %**

Règlement d'aide d'état appliqué **NON**

Dépenses

Type dépenses	Montant des dépenses
Aménagement et optimisation du local de vinification	16 500 €
Divers matériel (vinification, ...)	35 500 €
Aménagement et conception de panneaux informatifs	8 000 €
Prestations vinification, administration et conseils	11 000 €
Total	71 000 €

Recettes

Type dépenses	Demandé/Obtenue
Autofinancement	560 €
Communauté de communes du Trièves	11 360 €
Fondation, mécénat	13 640 €
FEADER	45 440 €
Total	71 000 €

Remarque Plan de Financement

Nom du document : Synthèse VVT
Répertoire : C:\Users\dev10\Documents
Modèle : C:\Users\dev10\AppData\Roaming\Microsoft\Templates\Normal.do
tm
Titre :
Sujet :
Auteur : Manuel JIMENEZ SANCHEZ
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 13/04/2017 15:13:00
N° de révision : 29
Dernier enregistr. le : 10/11/2017 11:27:00
Dernier enregistrement par : animation leader
Dernière impression sur : 10/11/2017 11:27:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 5
Nombre de mots : 1 497 (approx.)
Nombre de caractères : 8 234 (approx.)